

Du 1^{er} février au 31 mars 2010



pour l'achat d'une télécommande universelle Logitech® Harmony One



MODALITÉS DE REMBOURSEMENT - Achetez entre le 1/02 et le 31/03/2010 une télécommande universelle Logitech Harmony One. Complétez et imprimez votre demande de remboursement sur www.logitech.com. Joignez une copie de votre ticket de caisse en entourant impérativement le montant et le libellé du produit, l'original du code-barres et un RIB ou un RICE. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même RIB/RICE). Envoyez le tout sous 8 jours maximum après votre achat (cachet de la Poste faisant foi) sous pli suffisamment affranchi à : ODR 30€ HONE LOGITECH - Cedex 4288 - 99428 PARIS CONCOURS Pour plus d'informations, voir le détail des conditions générales de l'offre sur www.logitech.com